

Fonds de partenariat pour le carbone forestier
Douzième réunion du Comité des Participants au FCPF (PC12)
Santa Marta, Colombie du 27 au 29 juin 2012

Résumé des coprésidents

Chers Participants et Observateurs,

C'est avec plaisir que nous vous informons de la tenue à Santa Marta en Colombie de la douzième réunion (PC12) du Comité des Participants au Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) du 27 au 29 juin 2012.

Plus de 150 représentants des gouvernements, des populations autochtones et d'autres organisations tributaires des forêts ainsi que des organisations internationales et non gouvernementales ont pris part aux discussions. Nous souhaitons remercier le gouvernement colombien pour son accueil ainsi que Mme. Andrea García Guerrero, directrice pour les changements climatiques au ministère de l'Environnement et du Développement durable de la Colombie qui a accueilli chaleureusement les participants. Nous remercions également Mme. Adriana Soto, vice-ministre de l'Environnement et du Développement durable de la Colombie et M. Ede Ijjasz-Vasquez, directeur pour le développement durable pour l'Amérique latine et les Caraïbes à la Banque mondiale, pour les principaux discours à la clôture de la réunion.

Veillez noter que tous les documents de référence, présentations, Résolutions ainsi que ce résumé sont en ligne sur le site du FCPF à l'adresse <http://www.forestcarbonpartnership.org/fcp/node/514>. Voici les principales conclusions de la réunion, qui sont également disponibles en anglais et en espagnol :

Avancées depuis la PC11 et objectifs pour la PC13

- Les participants ont apprécié la mise à jour par la FMT sur l'appui aux Pays REDD en termes de mise en œuvre, de conseils et de méthodologie, sur les modalités concernant les Partenaires multiples à la mise en œuvre, sur les dialogues avec les populations autochtones, sur les communications et sur la mobilisation des ressources.
- Parmi les résultats clés, on note la présentation du premier rapport d'avancement à mi-parcours soumis par la République démocratique du Congo, la signature de subventions pour la préparation à la REDD+ en faveur du Liberia et du Costa Rica, l'intensification des échanges entre les Pays REDD+ et l'amélioration de la communication avec les Pays REDD+ grâce à des ateliers virtuels par vidéoconférence et de celle avec les populations autochtones à travers les dialogues régionaux.
- D'autres engagements et promesses financiers au FCPF ont été reçus, notamment 11,9 millions USD de l'Australie (Fonds de préparation 6,3 millions USD, Fonds Carbone 5,6 millions USD), 5 millions du Canada (Fonds Carbone entièrement) et 8 millions USD des États-Unis (4 millions USD pour chaque fonds). Les Participants ont noté que plusieurs bailleurs accordent également un soutien bilatéral à des activités nationales complémentaires au travail du FCPF.
- Une nouvelle leçon importante porte sur les besoins en renforcement des capacités des gouvernements, des populations autochtones, des communautés locales et des Partenaires à la mise en œuvre en termes de ressources humaines et de finances. À cet effet, la FMT propose une meilleure coordination avec les bailleurs bilatéraux pour faire face aux besoins spécifiques des pays, en utilisant des financements actuels ou nouveaux pour le renforcement des capacités et en comptant sur les leaders autochtones et communautaires pour « faire descendre » l'information. La

FMT se mettra en relation avec les bailleurs pour assurer l'adéquation entre les besoins et les ressources.

R-Package

- Les Participants ont pris note avec satisfaction des avancées sur le R-Package et des propositions de la FMT, ont approuvé l'objectif, le champ d'application et la procédure d'évaluation et d'approbation et ont convenu de poursuivre le processus en développant un cadre d'évaluation qui préserve la flexibilité, encourage l'appropriation nationale et reconnaisse le caractère volontaire de l'élaboration d'un R-Package.
- Suite aux réactions reçues des Pays REDD+ lors des vidéoconférences, d'un atelier informel avant la PC12 et ses discussions à la PC12, le CP a adopté la Résolution PC/12/2012/1 qui résume le point de vue du CP sur le R-Package et présente un calendrier et des actions pour l'élaboration d'un cadre d'évaluation de la préparation à la REDD+ selon la procédure convenue, avec l'objectif d'adopter le cadre à la PC14.
- Selon la PC12, le R-Package a pour objectifs de fournir une opportunité d'autoévaluation, de démontrer l'engagement à la REDD+ et de générer des directives pour les Pays REDD. En ce qui concerne son champ d'application, il a été convenu que le R-Package doit refléter les quatre volets de la R-PP. La procédure d'évaluation inclura une autoévaluation nationale impliquant diverses parties prenantes, suivie par une évaluation et une approbation par le CP. Le cadre d'évaluation sera développé par la FMT en collaboration avec les Pays REDD Participants.

Processus de soumission et d'examen des rapports d'avancement à mi-parcours des Pays REDD Participants et procédure de demande de financement supplémentaire à hauteur de 5 millions USD

- Lors de la discussion entre les Participants, il a été clarifié que le rapport d'avancement à mi-parcours a pour objectif de rendre compte des progrès des activités financées par la subvention du FCPF tout en présentant les avancées globales de la mise en œuvre de la R-PP. Les Participants ont également souligné l'importance de la confiance dans le partenariat et dans le travail du Partenaire à la mise en œuvre. Des procédures d'information des Participants et les Observateurs sur les avancées nationales, avec une possibilité de commentaires, devraient aussi être mises en place, procédures qui seraient utiles aux pays sans être lourdes. Le CP a clarifié que la détermination d'une avancée importante sera basée sur le rapport de suivi à mi-parcours de la subvention par le Partenaire à la mise en œuvre mais que la décision d'allouer un financement supplémentaire à hauteur de 5 millions USD sera prise sur la base des cinq critères indiqués dans la Résolution PC/10/2011/1.rev.
- En conséquence, le CP a adopté les processus proposés (voir la Note 2012-7 rev. de la FMT et la Résolution PC/12/2012/2) basés sur le rapport d'avancement à mi-parcours du Pays REDD Participant et du rapport de suivi de la subvention du Partenaire à la mise en œuvre, sous réserve des révisions à la Note de la FMT présentées dans la Résolution. Les révisions incluent la soumission à la FMT du rapport d'avancement à mi-parcours au moins huit semaines avant une réunion du CP et sa mise en ligne sur le site du FCPF six semaines avant, afin que les Participants, les Observateurs et d'autres entités puissent lire le rapport et apporter des commentaires. Le CP a également encouragé la réalisation d'évaluations indépendantes des avancées de la mise en œuvre de la R-PP, organisées par le pays, les bailleurs ou d'autres entités.

Cadre méthodologique et de fixation des prix pour le Fonds Carbone

- Le Groupe de travail sur le Cadre méthodologique et de fixation des prix du Fonds Carbone a présenté ses recommandations sur les principes directeurs du principal cadre méthodologique et les

directives politiques en matière de fixation des prix ainsi que les commentaires obtenus après les conférences téléphoniques organisées avant la PC12.

- Les Participants ont pris note avec satisfaction des recommandations du Groupe de travail et ont reconnu qu'elles traduisaient de façon équilibrée les différents points de vue au sein du Groupe de travail et du CP. La discussion au sein du Groupe de travail et du CP a couvert différents sujets, notamment l'importance des bénéfices autres que le carbone ; les méthodes, la faisabilité et le rapport efficacité/coût du suivi et de la notification du carbone et des bénéfices autres que le carbone, y compris la cohérence avec les directives et les garanties de la CCNUCC et les politiques de la Banque mondiale ; les liens potentiels avec le processus de préparation à la REDD+, à la stratégie de REDD+ notamment la flexibilité de refléter les priorités nationales et les modalités de notification et de vérification.
- La Résolution PC/12/2012/3 adoptant les recommandations du Groupe de travail a été passée.
- Les commentaires reçus avant la PC12 sur les Recommandations ont été mis en ligne sur la plateforme créée à cet effet sur le site du FCPF : <http://www.forestcarbonpartnership.org/fcp/node/598>. Les Participants et les Observateurs sont invités à apporter des commentaires supplémentaires, de préférence sur ce site.
- La FMT a décrit le processus de développement par le Fonds Carbone du cadre méthodologique et d'approche de fixation des prix sur la base des principes directeurs et des directives politiques adoptés. Dans le cadre de ce processus, la FMT et le Panel consultatif technique invitera des membres du Groupe de travail du Fonds Carbone et des experts à contribuer au processus de développement du cadre méthodologique et de l'approche de fixation des prix.
- La FAO a proposé son expertise en matière de PSE/MRV pour aider le Groupe de travail sur la méthodologie de fixation des prix si nécessaire.

Propositions de mesures pour la préparation à la REDD+ (R-PP)

- Le CP a attribué 3,6 millions USD au Nicaragua pour l'aider dans sa préparation à la REDD+, sur la base de sa R-PP (voir la Résolution PC/12/2012/4).
- Reconnaissant que les Pays REDD+ ont besoin de différentes sources de financement pour les différents besoins pour la préparation, le représentant du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a poussé vivement les Pays REDD+ à envisager d'utiliser leurs allocations du FEM et à accéder au mécanisme d'incitation du FEM pour la gestion durable des forêts et la REDD+ pour combler le manque de financement identifié dans leur R-PP.
- Le Salvador a présenté la version provisoire de sa R-PP. Les représentants du gouvernement ont apprécié les premiers commentaires reçus qui leur permettent de renforcer la préparation du pays et ont exprimé leur engagement à réviser la R-PP sur la base de ces commentaires.
- Le Burkina Faso a présenté sa R-PP. Le CP a exprimé sa satisfaction par rapport à la R-PP et a noté la valeur de cette proposition, la première reçue par le FCPF d'un pays d'une zone climatique semi-aride. Le CP a également noté que la R-PP constituait un exemple d'approche à l'échelle du paysage, c'est-à-dire d'une conception de REDD+ pour différentes utilisations et couvertures des terres. Le CP a émis des recommandations pour améliorer la préparation du Burkina Faso à la REDD+, dans le contexte de la participation du pays au Programme d'investissement forestier (PIF). Si cet examen par le CP conclut officiellement le processus d'examen de la proposition de préparation à la REDD+ du Burkina Faso, conformément à l'invitation du CP et à la décision du sous-comité du PIF en 2010, le CP a invité le Burkina Faso à l'informer régulièrement de l'avancée de l'exécution de la R-PP et du Plan d'investissement.
- Compte tenu de la participation déclinante des membres du CP lors de la révision des R-PP avant les réunions du CP, le CP a examiné la pertinence de la poursuite de cette pratique. Les Participants ont

noté qu'il était formateur de voir comment d'autres pays traitent le sujet et ont convenu de poursuivre les revues par le CP.

Rapport d'avancement à mi-parcours de la République démocratique du Congo

- Trois présentations ont été effectuées sur l'avancement du processus national de REDD+ de la RDC : i) un rapport d'avancement informel par le gouvernement de la RDC (par vidéoconférence à partir de Kinshasa), ii) une évaluation à mi-parcours réalisée par un consultant indépendant recruté par le gouvernement et iii) une évaluation d'avancement à mi-parcours par la Banque mondiale, en qualité de Partenaire à la mise en œuvre. Les évaluations ont jugé l'avancement global satisfaisant mais ont émis des recommandations pour renforcer la procédure. Les membres du CP ont exprimé leur satisfaction et ont félicité la RDC pour avoir été le premier pays à avoir présenté un rapport d'avancement à mi-parcours.
- Les évaluations ont souligné le niveau important de coordination et d'appropriation du processus en RDC. Des progrès importants ont été réalisés pour trouver un consensus sur les causes de la déforestation, pour identifier les options stratégiques préliminaires de la REDD+ et les risques sociaux et environnementaux associés, pour organiser les consultations de multiples parties prenantes (pas dans toutes les régions du pays cependant), pour adopter les règlements préliminaires sur les projets et les initiatives de REDD+ et la mise en place d'un registre national et pour préparer les études techniques pour la mise au point d'un niveau national de référence et d'un système de MRV. Des préoccupations ont été émises sur la lenteur des réformes politiques sur des sujets critiques pour la REDD+, la prestation insatisfaisante du Comité national de REDD+ en tant que chef de file du processus et la lenteur de la décentralisation du processus.

Budget du Fonds de préparation pour l'AF13 (voir la Résolution PC/12/2012/5)

- Le CP a approuvé le budget opérationnel de base de 12,6 millions USD et un budget supplémentaire de 200.000 USD pour l'activité proposée intitulée « Renforcement des capacités pour une inclusion sociale » afin de d'organiser l'atelier régional prévu en 2012 sur les sauvegardes (qui met l'accent sur l'ESES / CGES), les consultations de parties prenantes et le mécanisme de sollicitation de réactions et de traitement des plaintes.
- Le CP a remercié la FMT pour la présentation détaillée des activités supplémentaires pour l'AF13 et le budget proposé. Si de nombreux membres du CP ont reconnu l'importance des activités additionnelles proposées (avec comme implication budgétaire un coût additionnel de 1,6 millions USD lors de l'AF13), ils ont émis des préoccupations sur l'impact des activités supplémentaires sur les capacités de la FMT, l'absence d'un Rapport final d'évaluation des besoins des pays et le manque de définition de priorités et de coordination avec d'autres initiatives sur la REDD+. En conséquence, le CP a demandé une note révisée sur les activités additionnelles proposées pour être examinée et discutée à la PC13, prenant en compte (i) le rapport final sur l'évaluation des besoins des pays préparé conjointement par le Programme ONU-REDD et le FCPF, (ii) des activités similaires, actuelles ou prévues, réalisées par d'autres initiatives, (iii) la capacité de la FMT à appuyer les activités proposées, (iv) les consultations avec les organisations bilatérales et d'autres institutions applicables (particulièrement l'ONU-REDD) sur les avantages comparatifs pour la production des résultats et (v) la priorité de l'appui requis par les Pays REDD à court terme.
- Le CP a convenu que le Programme pour les Peuples autochtones/Organisations de la société civile d'un budget de 5,5 millions USD sur 4 ans (AF12-AF15) doit être exclu des Coûts communs et entièrement couverts par le Fonds de préparation.
- Le CP a demandé à la FMT d'envisager de réduire le nombre de réunions du CP de 3 à 2 par an. La FMT a suggéré une réduction éventuelle au début de l'AF14 (après la PC15) afin de ne pas

interrompre le processus d'approbation budgétaire et de maintenir les points de repère clés fixés pour la PC14.

- Il a été confirmé que la FMT travaillait sur la conception d'un cadre de suivi et d'évaluation et que toute activité additionnelle approuvée serait intégrée à ce cadre.
- La FMT fera un compte-rendu semi-annuel des avancées du Fonds de préparation, notamment des engagements et des décaissements financiers, compte-rendu qui fera partie du cadre de suivi du FCPF.
- Suite aux discussions à la PC11 sur la possibilité d'un transfert budgétaire du Programme de renforcement des capacités des OSC du Sud au Programme pour les peuples autochtones tributaires des forêts et les autres populations forestières, il a été convenu que compte tenu des liens entre les populations forestières non autochtones (également appelées communautés locales) et les OSC du Sud, les communautés locales peuvent désormais demander un appui dans le cadre du Programme de renforcement des capacités des OSC du Sud plutôt que dans le cadre du Programme pour les Peuples autochtones tributaires des forêts et les autres populations forestières. L'intitulé de chaque programme et les termes définissant l'éligibilité dans les lignes directrices de ces programmes seront clarifiés en conséquence, sans préjudice à la référence aux « peuples autochtones tributaires des forêts et populations forestières » dans la Charte du FCPF. Par ailleurs, il a été convenu que sur les 1,79 millions USD alloués par le biais de contrats/subventions aux OSC du Sud, qui font partie du budget supplémentaire de 5,5 millions des Programmes de renforcement de capacité, 1.074.000 USD seront attribués aux populations forestières non autochtones. L'allocation d'appui aux « peuples autochtones tributaires des forêts et des autres populations forestières». de 2,2 millions USD, par le biais de contrats/subventions, sera consacré uniquement aux peuples autochtones tributaires des forêts.

Trois panels d'échange de connaissances ont permis aux Participants, aux Observateurs et aux autres invités à partager leurs expériences et à encourager le dialogue sur des questions clés associées à la REDD+

- **Foresterie communautaire et REDD+** : Les membres du panel ont examiné le rôle de la foresterie communautaire en tant qu'option politique dans le cadre d'une stratégie nationale de REDD+, les principaux défis à la mise en œuvre de la foresterie communautaire et la contribution potentielle de la REDD+ à la promotion de la gestion communautaire des forêts. Les membres du Panel ont présenté le rôle joué par la gestion traditionnelle des peuples autochtones pour réduire le niveau de déforestation au Pérou, l'évolution de la foresterie communautaire au Mexique et l'opportunité présentée par la préparation des stratégies nationales de REDD+ pour faire avancer le développement de cadres juridiques favorables à la foresterie communautaire, en soulignant le cas de la République du Congo. Les membres du panel ont insisté sur la nécessité de reconnaissance des droits communautaires aux terres et aux forêts, de développement de mécanismes locaux de partage des bénéfices, de renforcement continu des capacités et de renforcement du capital social.
- **Registres nationaux pour la REDD+** : Ce panel a examiné les aspects politiques et techniques des registres nationaux pour la REDD+. Le panel a justifié l'utilité de ces registres en tant que systèmes nationaux de gestion de l'information pour la REDD+ et éléments essentiels de la préparation pour garantir la transparence, la responsabilité et l'intégrité environnementale, par exemple en renforçant les niveaux de référence infranationaux et national de REDD+ et les schémas de MRV. Les présentations du panel ont couvert les conflits sur le terrain dus à des contrats forestiers abusifs, un exemple pratique de registre mis au point en RDC et un aperçu de la nécessité d'une harmonisation internationale. Reconnaissant les différences de compréhension du rôle potentiel des registres, la discussion du CP a souligné la nécessité de baser la conception et les opérations des registres sur des cadres réglementaires clairs, qui doivent être en place avant qu'une infrastructure électronique

ne puisse fonctionner correctement, ainsi que l'importance de la sécurité des données et des aspects de compatibilité, notamment pour le Fonds Carbone du FCPF. La FMT a proposé d'autres actions durant l'AF13 afin de soutenir les efforts nationaux d'établissement des registres.

- **Passation de contrats pour le carbone forestier** : Ce panel a partagé l'expérience sur les contrats de carbone forestier du Fonds Biocarbone de la Banque mondiale, en particulier pour le projet de savane caribéenne du Fonds en Colombie. Le panel a souligné la nécessité de développer les contrats de carbone forestier avec précision, d'attribuer clairement les responsabilités, les droits et les obligations de chaque partenaire au contrat (y compris l'allocation des risques liés aux coûts du projet) et de garantir un partage des bénéfices avec les parties prenantes et les communautés locales pour assurer leur soutien et le succès à long terme. Il a été également souligné que les parties prenantes et les communautés locales doivent être entièrement informées de ce qui est attendu d'elles afin de participer à tout mécanisme de partage des bénéfices lié au projet et avoir accès aux mécanismes de doléances du projet.

Mise à jour sur le dispositif concernant les Partenaires multiples à la mise en œuvre

- La FMT, la FAO, la BID et le PNUD ont présenté les derniers développements sur le dispositif pilote concernant les Partenaires multiples à la mise en œuvre. La FAO a organisé un échange d'informations avec les peuples autochtones d'Afrique qui a été apprécié par les représentants des peuples autochtones. Des négociations sur l'accord de transfert avec la BID ont été conduites et l'accord du Conseil d'administration de la BID est attendu le 23 août 2012. En attendant, la BID a maintenu le dialogue avec le Guatemala, Guyana et le Pérou. Les négociations sur l'accord de transfert avec le PNUD sont en cours de finalisation. Le PNUD a réalisé une première mission de repérage au Surinam et maintenu le dialogue avec le Cambodge et le Honduras. Une mise à jour écrite du PNUD sur les derniers développements de son rôle en tant que Partenaire à la mise en œuvre a été postée sur le site du FCPF.

Mises à jour sur les dialogues régionaux avec les populations autochtones et les programmes de renforcement des capacités du FCPF

- Un représentant des populations autochtones a présenté au CP un compte-rendu du dialogue panafricain fructueux sur les populations autochtones, qui s'est tenu à Arusha en Tanzanie en avril 2012. La FMT a reconnu le degré élevé de professionnalisme des organisations des populations autochtones pour l'organisation de ce dialogue.
- D'autres dialogues sont prévus et les membres du CP intéressés à y participer doivent en informer la FMT. La priorité sera accordée aux représentants de pays du CP appartenant à la région concernée :
 - Dialogue pour les populations autochtones pour la Mésoamérique, l'Amérique du Sud et les Caraïbes : 22 au 24 août au Pérou ;
 - Dialogue régional pour les populations autochtones d'Asie : du 25 au 29 septembre 2012 à Chiang Mai en Thaïlande ;
 - Dialogue global pour les populations autochtones : du 22 au 24 novembre 2012 au Qatar (à confirmer).
- Des représentants de la FMT, des populations autochtones et des OSC ont discuté des programmes de renforcement des capacités des peuples autochtones tributaires des forêts et des populations forestières et des OSC du Sud ainsi que de la réorganisation de ces programmes pour appliquer les procédures pour les petites subventions de la Banque mondiale. Le CP a souhaité que la FMT examine les moyens d'éviter toute perturbation de décaissement des fonds en cas de réorganisation.

- En ce qui concerne les représentants des peuples autochtones et des OSC, la transition vers une nouvelle procédure d'autosélection de ces représentants observateurs a mis à jour des problèmes quant à l'utilisation du mot « observateur ». Des efforts de clarification seront faits pour faciliter les discussions à l'avenir.

Communications du FCPF

- La FMT a présenté les dernières améliorations des communications notamment le recrutement de personnel consacré à la gestion du savoir et aux communications, à la sensibilisation, à la publication des brochures sur le FCPF et à un nouveau site web. Le CP a reconnu les efforts réalisés et a remercié la FMT d'avoir pris en compte les commentaires antérieurs. Devenez un ami du FCPF sur Facebook at www.facebook.com/forestcarbonpartnershipfacility, et suivez le FCPF sur Twitter @FCPFglobal.

Prochaines réunions du FCPF

- Fonds Carbone : 16-17 octobre 2012 à Paris.
- PC13 et PA5 : 20 (atelier préliminaire au CP), 21-22 (PC13) et 23 (PA5) octobre 2012 à Brazzaville, en conjonction avec la neuvième réunion du Conseil exécutif du Programme ONU-REDD.
- PC14 : March 2013, Washington, DC. Les dates tentatives seront fixées sous peu.
- L'unité administrative du FIC a demandé à ce que la réunion du sous-comité du FIP se tienne consécutivement à la PC15 (juin 2013).

En conclusion, nous souhaitons exprimer toute notre appréciation du travail intense de tous les Participants avant et à la PC12. L'esprit de collaboration au sein des Participants et des observateurs était évident et a permis une réunion fructueuse et des avancées sur des questions importantes. Nous nous réjouissons de poursuivre la collaboration et de réaliser des progrès à la PC13, à la PA5 et au-delà. La FMT se mettra en relation avec le Bureau du CP pour préparer les agendas de la PC13 et de la PA5. N'hésitez pas à contacter la FMT à fcpfsecretariat@worldbank.org pour toute question ou préoccupation.

Cordialement,

Alejandra Torres
Chef du Bureau des affaires internationales
Ministère de l'Environnement et du Développement durable
Colombie

Patrick Wylie
Service forestier canadien, division des Affaires internationales
Canada